

2024-1378
2024-06-04

GRUPE 24 BACTÉRICIDE

KASUGAMYCINE TECHNIQUE
Bactéricide

SOLIDE

POUR LA FABRICATION ET LA FORMULATION SEULEMENT

**POUR LA FORMULATION DE PESTICIDES À UTILISATION FINALE
SUR LES FRUITS À PÉPINS, LES LÉGUMES-FRUIITS ET LES NOIX**

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS

**AVERTISSEMENT – IRRITANT CUTANÉ
SENSIBILISANT POTENTIEL**

PRINCIPE ACTIF :

Kasugamycine, présente sous forme d'hydrate d'hydrochlorure ... 75,1 %

N° D'HOMOLOGATION 30590 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET : _____kg

**UPL AgroSolutions Canada Inc.
PO Box 12219
Research Triangle Park, NC 27709**

Renseignements sur le produit : 1-800-438-6071

PREMIERS SOINS	
En cas de contact avec les yeux	<ul style="list-style-type: none">• Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes.• Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil.• Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
En cas de contact avec la peau ou les vêtements	<ul style="list-style-type: none">• Enlever tous les vêtements contaminés.• Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes.• Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
En cas d'inhalation	<ul style="list-style-type: none">• Déplacer la personne vers une source d'air frais.• Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible.• Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
En cas d'ingestion	<ul style="list-style-type: none">• Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.• Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler.• Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin.• Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.
Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.	

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Il n'existe pas d'antidote précis. Traiter le patient selon les symptômes.

PRÉCAUTIONS

- **EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS.**
- Peut causer une sensibilisation.
- Cause une irritation de la peau et des muqueuses. NE PAS permettre le contact avec la peau.
- Bien se laver avec de l'eau et du savon après la manipulation et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, d'utiliser du tabac ou d'aller aux toilettes.

MODE D'EMPLOI

Ce produit ne peut être utilisé que pour la formulation de bactéricides homologués en vertu de la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION

ENTREPOSAGE : Entreposer dans un endroit à l'écart de toute chaleur excessive. Ne pas entreposer à proximité de la nourriture de consommation humaine ou animale. Entreposer le produit dans son contenant d'origine seulement.

ÉLIMINATION : Ne pas contaminer l'eau et la nourriture de consommation humaine ou animale par suite de l'entreposage ou de l'élimination. Les fabricants canadiens du produit doivent éliminer les matières actives et les contenants qui ne servent plus en respectant les règlements municipaux et provinciaux. Pour de plus amples renseignements, notamment sur la façon de nettoyer les déversements accidentels, veuillez communiquer avec le fabricant ou les organismes provinciaux de réglementation.

Nettoyage d'un déversement : Manipuler et ouvrir le contenant avec soin afin d'éviter tout déversement. Si le contenant fuit ou que du produit est déversé, balayer soigneusement le produit en un monticule et le déposer à la pelle dans un contenant hermétiquement fermé, puis l'éliminer en suivant les directives susmentionnées. Consulter les précautions sur cette étiquette en matière de manipulation du bactéricide technique Kasugamycine. En cas de déversement ou de fuite, tenir les personnes non autorisées à l'écart.

POUR TOUTE AIDE D'URGENCE CHIMIQUE (déversement, fuite, incendie, exposition ou accident), appeler CHEMTREC au 1 800 424-9300

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

UPL et le logo d'UPL sont des marques déposées d'une société du groupe UPL Corporation Limited.
©2021 Société du groupe UPL Corporation Limited.